

1966-2016

Passionnés et déterminés comme au premier jour

Pour souligner les 50 ans des Éleveurs de porcs, *Porc Québec* diffuse des faits marquants qui ont constitué l'histoire de l'organisation de 1966 à aujourd'hui.



Maurice Mercier, secrétaire de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec de 1966 à 1978, Gordon Thomson, cofondateur et président de 1966 à 1969, Marcel Letendre, cofondateur et président de 1976 à 1980 et Jean-Marc Kirouac, secrétaire général adjoint de l'UCC de 1967 à 1972.

1966 – Les pionniers

Le 11 août 1966, une soixantaine d'éleveurs répondent à une invitation de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) au restaurant Grand Boulevard de Québec pour mettre en place une association provinciale regroupant l'ensemble des producteurs de porcs du Québec. Réunis sous la présidence de Gordon Thomson, neuf hommes et une femme, tous présidents de leur syndicat respectif, vont former le premier conseil d'administration de cette nouvelle organisation. Leur volonté : être écoutés, changer les choses et unir leurs efforts pour améliorer les revenus des producteurs. Ce moment historique amorce un riche parcours ponctué de petites et grandes réalisations. La Fédération des propriétaires de porcs était née.

1971-1981 – Vers un plan conjoint

De 1960 à 1980, en réponse à une tendance mondiale, le Québec passe d'une agriculture marchande diversifiée à une agriculture spécialisée. Ce nouveau modèle agricole alimente la volonté des producteurs porcins de s'organiser collectivement. Tiré de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles*, le plan conjoint est un outil collectif important pour assurer un juste prix aux producteurs. Armés de patience et de bons arguments, les élus de la Fédération se mobilisent pour convaincre les producteurs des avantages du plan conjoint. Entre 1971 et 1981, dans un contexte économique variable et malgré l'opposition de plusieurs groupes, trois référendums sont organisés. En 1981, à l'issue du troisième référendum, les éleveurs adoptent massivement le plan conjoint. Après 15 ans d'efforts, les éleveurs disposent enfin de moyens pour prendre leur avenir en main.





1989 – L’encan électronique

Après l’adoption du plan conjoint, les éleveurs souhaitent une mise en marché collective qui réponde à leurs besoins. L’idée d’encan électronique fait son chemin et Laurent Pellerin, qui devient président en 1985, fait le tour du Québec pour présenter cette idée novatrice pour son temps. En 1989, l’encan électronique, une prouesse technologique pour l’époque, démarre, grâce à un accord entre la Fédération et les acheteurs. Désormais, tous les porcs produits sont vendus suivant un même mécanisme, classés par une tierce partie indépendante et se voient attribuer un même prix, payés dans un délai raisonnable et convenu. Toutefois, malgré la satisfaction que suscitent ces avancées, les deux décennies qui suivent amènent leur lot de nouveaux défis. Le mécanisme de mise en marché doit être ajusté à plusieurs reprises pour s’adapter à l’évolution des structures de production, d’abattage et de marché.

1990 – Les débuts de la Table filière

La mise en œuvre de l’encan électronique démontre que les nouvelles idées peuvent faire progresser la filière. La Fédération décide d’aller voir ce qui se fait ailleurs et organise plusieurs voyages à l’étranger, avec les acheteurs, pour s’inspirer des meilleures pratiques en vigueur. Au début des années 1990, le Centre de développement du porc du Québec voit le jour et devient un chef de file dans le secteur pour la recherche appliquée et le transfert technologique aux producteurs. *Porc Québec*, le magazine de la Fédération, devient un outil de communication important pour informer les producteurs des dernières avancées dans le secteur et présenter les travaux de l’organisation. Au même moment, un litige commercial oppose le Canada et les États-Unis et les acteurs de la filière décident de fonder Canada Porc International, une agence nationale qui a pour objectif de développer les marchés étrangers et réduire ainsi la dépendance du porc canadien au marché américain. Ces initiatives sont les premiers jalons de la Table filière, une structure de concertation rassemblant tous les acteurs de l’industrie, qui a pour objectif d’assurer la pérennité du secteur. Plus récemment, la concertation entre les différents maillons de la filière a donné naissance à l’Équipe québécoise de santé porcine, qui a permis d’éradiquer la diarrhée épidémique porcine sur le sol québécois, et le Porc Show, le premier événement de l’est du Canada qui rassemble tous les partenaires de la filière porcine.



1966 Fondation de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec — Gordon Thomson, président	1969 Réginald Coutu, président	1976 Marcel Letendre, président	1977 Mise en place de l’ASRA	1978 René Turcotte, président — Yves Tourangeau, président	1981 Adoption du plan conjoint — Yvon Scalabrini, président	1985 Laurent Pellerin, président	1987 Démarrage de l’encan	1989 Premier <i>Porc Québec</i> — Création de la Table filière	1990 Charles Proutx, président	1994 Clément Pouliot, président	1997 Plan agroenvironnemental — Clément Pouliot, président	1998 Blocage de l’autoroute 20
---	--------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	---	---	--	------------------------------	---	--------------------------------------	---------------------------------------	---	--------------------------------------

Une période difficile

Au cours des années 1990, la production porcine se développe malgré la fluctuation des prix. Toutefois, une chute des prix, combinée à une coupe importante dans le programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles, crée une situation intenable pour certains éleveurs, qui décident de se mobiliser. En septembre 1998, des centaines de producteurs occupent l'autoroute 20 pendant quatre jours. Peu de temps après, des tensions se font ressentir entre les citoyens et les producteurs de porcs. Des mouvements de citoyens s'organisent dans tout le Québec pour protester contre les porcheries. La Fédération réagit en adoptant le premier Plan agroenvironnemental qui vise à réaliser un portrait de la situation et implanter des bonnes pratiques en matière de cohabitation. Malgré cela, la contestation demeure vive, aggravée par le film Bacon en 2001. En 2002, le gouvernement du Québec impose un moratoire et le Bureau d'audiences publiques en environnement est mis sur pied pour évaluer les 700 mémoires déposés. C'est une période très difficile pour les éleveurs de porcs, qui posent des gestes concrets pour améliorer leur bilan et se conformer à une réglementation environnementale très sévère.



Jean-Guy Vincent, président du Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec, Clément Pouliot, président de la FPPQ et Laurent Pellerin, président de l'UPA, réunis lors d'une conférence de presse sur l'autoroute 20, en 1998.



Les signataires du protocole d'entente en vue d'une nouvelle convention de mise en marché, à Rivière-du-Loup, en 2008.

2009 – Vers une nouvelle organisation de la mise en marché

À la fin des années 2000, le système d'encan en vigueur ne fonctionne plus et les relations s'enveniment entre les producteurs et les acheteurs. La Fédération adopte une nouvelle philosophie d'affaires et propose un nouveau modèle de mise en marché collective grâce à l'adoption en 2009 d'une convention de mise en marché conclue directement avec les acheteurs. Avec l'aide de négociateurs externes aguerris, la Fédération et les acheteurs trouvent progressivement un terrain d'entente. Les parties conviennent de produire un porc comparable au concurrent, le porc américain. En échange de porcs plus lourds et d'une garantie d'approvisionnement, les éleveurs obtiennent le prix de référence américain. Cette nouvelle approche permet une meilleure différenciation du produit, une réactivité accrue aux demandes du marché grâce aux relations plus directes entre les éleveurs et leurs acheteurs.

2001
Bacon, le film

2002
Début du moratoire
BAPE

2003
Claude Corbeil,
président

2007
Jean Guy Vincent,
président

2005
Fin du moratoire

2009
Nouveau plan
stratégique de la FPPQ
Adoption de la
convention

2011
David
Boissonneault,
président

2013
Changement du nom
et de l'image des
Éleveurs

2014
Premier Porc Show
Plan stratégique de la
filière porcine
Rapport de responsabilité
sociale

2015
Adoption de la nouvelle
convention de mise en marché

2016
50^e anniversaire

Un nouvel élan

La fin des années 2000 est marquée par une conjoncture difficile fragilisant le secteur porcin : le circovirus décime les troupeaux, l'appréciation du huard, et la baisse des prix du porc frappent les producteurs. Leur situation financière se détériore et ils souffrent d'un manque de liquidités, en acculant plusieurs à la faillite. La Fédération adopte dès 2011 un plan d'action pour offrir aux producteurs une certaine marge de manœuvre tout en essayant de donner un nouvel élan au secteur porcin québécois. À cet égard, des axes de travail sont identifiés. Par exemple, la reconquête du marché local passe par des nouvelles coupes, une identification claire du produit en épicerie et des partenariats avec des chefs de renom, grâce à un positionnement marketing axé sur l'ennoblissement du porc québécois. Des projets ambitieux sont développés en matière de santé et de bien-être animal pour améliorer la productivité des troupeaux, la rentabilité des entreprises, tout en répondant aux nouvelles attentes de la société. Le programme Assurance qualité canadienne, certification garantissant la salubrité de la viande, en place depuis 1998, comprend depuis 2012 un volet sur le bien-être animal. Les éleveurs font preuve de proactivité en documentant leur bilan environnemental, qui donne lieu à un rapport de responsabilité sociale, une première dans le secteur agricole canadien. Du côté de la mise en marché, la convention est renouvelée et bonifiée en regard des besoins des parties. Malgré toutes ces réalisations, de nombreux défis sont à relever pour assurer aux éleveurs et à l'ensemble du secteur un avenir prometteur.



Exigez-le.

2016 – 50 ANS!

Guidés au fil de ces 50 ans d'existence par des valeurs fortes comme l'engagement, la rigueur et l'excellence, les éleveurs et leur organisation ont su écouter, s'adapter, innover et s'entourer de leaders forts et d'équipes compétentes pour aller toujours plus loin. Aujourd'hui, nous rendons hommage à la résilience, la volonté d'entreprendre, la passion et la détermination qui caractérisent si bien les éleveurs de porcs du Québec. Ces hommes et ces femmes qui nourrissent le Québec et le monde avec une viande d'une qualité exceptionnelle, dans le respect des meilleures pratiques, tout en contribuant à la vitalité des régions et à l'économie du Québec. Passionnée et déterminée, offrons à la relève un avenir plein de promesses et de grandes réalisations pour les 50 prochaines années.

